

L'ACTUALITE DU COMITE SYNDICAL DE L'ARC

Séance du 10 décembre 2015

1. GRAND GENEVE

a. Une motion pour défendre la desserte du TGV Lyria

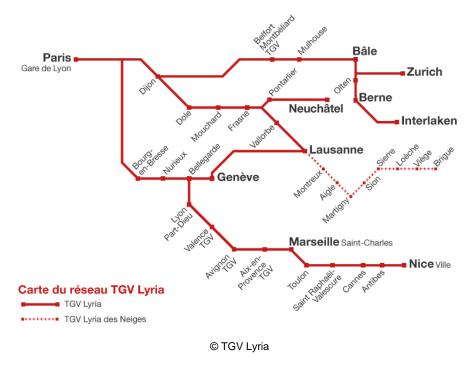
Suite à la décision de la société TGV – Lyria de supprimer plusieurs liaisons hebdomadaires, dès le mois de décembre 2015, les élus de l'ARC Syndicat mixte ont adopté une motion dénonçant la dégradation de la desserte des gares de Bellegarde-sur-Valserine et de Genève. Cette modification unilatérale de la SNCF de la desserte TGV du territoire est incohérente à l'heure de la COP21, de la mise en œuvre du RER franco-valdo-genevois, le Léman Express, et au regard des investissements réalisés sur la ligne du Haut-Bugey Paris-Genève et en gare de Bellegarde-sur-Valserine. L'ARC a inscrit la mobilité au cœur de son action et soutient activement la mise en œuvre de transports publics performants. La dégradation de l'offre ferroviaire n'est pas compatible avec les politiques de mobilité portées par l'ARC et le Grand Genève. Tout sera mis en œuvre pour ouvrir une véritable discussion entre la SNCF, les élus locaux, et les différentes autorités françaises et suisses concernées. Le Comité syndical de l'ARC a souhaité inviter les intercommunalités et les communes de l'ARC à prendre officiellement position pour défendre la desserte Lyria.

Détail de cette réorganisation :

- > suppression de la liaison Genève-Montpellier;
- > suppression de l'un des deux allers-retours Genève-Marseille :
- > suppression de la liaison Genève-Marne-la-Vallée-Lille ;
- > suppression d'un arrêt TGV Paris-Genève à 11h48 en gare de Bellegarde-sur-Valserine.



TGV en gare de Bellegarde-sur-Valserine, 2015. © Rezo.ch - Grand Genève



b. Assemblée du GLCT Grand Genève du 19 novembre 2015

Le Comité syndical de l'ARC compte 5 délégués au sein de l'Assemblée du groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT) du Grand Genève. En 2015, le Président de l'ARC est 2nd vice-président du GLCT.

L'Assemblée du GLCT du 19 novembre dernier a adopté son budget 2016 d''un montant de 575 740 € auguel l'ARC contribue à hauteur de 66 198 €

L'Assemblée a également adopté un texte de refondation politique du Grand Genève afin de fixer les engagements des prochains 18 mois. Il s'agit de donner une vision politique commune et un projet de développement pour notre agglomération transfrontalière, de réaffirmer les 3 domaines d'action prioritaires du GLCT, à savoir la mobilité, l'aménagement du territoire et l'environnement, et enfin de renforcer la communication du Grand Genève à destination de ses habitants. Cette déclaration commune du Bureau et de l'Assemblée du Grand Genève est annexée à cette présente Actu du CS.

c. Audition du 27 octobre 2015 de la délégation française devant la commission des transports du Grand Conseil pour le projet de Traversée du lac

Le Comité syndical du 21 mai 2015 avait débattu du projet de Traversée du lac défendu par le gouvernement genevois. Il avait mandaté Monsieur le Président et le Bureau afin d'interpeller les différents partenaires genevois et français sur la nécessité de mettre en place une approche coordonnée à l'échelle transfrontalière.

Dans le prolongement des différents courriers adressés par l'ARC, la Commission Transports du Grand Conseil du Canton de Genève a auditionné une délégation d'élus de l'ARC dans le cadre de l'examen du **projet d'initiative populaire 157** « Oui à la grande Traversée du Lac ». Cette audition a eu lieu le 27 octobre dernier.

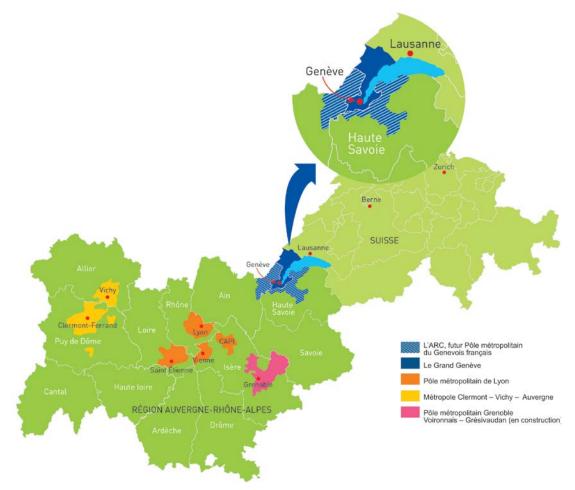
Une étude amont sera lancée début 2016 par le GLCT Grand Genève, en complément du Projet de territoire Grand Genève 2016-2030. Elle portera sur l'analyse des évolutions du réseau routier et autoroutier aux horizons 2020, 2030 et 2040, intégrant la traversée du lac, ses impacts en rive gauche et en rive droite en matière de mobilité multimodale, d'environnement et d'aménagement du territoire. Il s'agira aussi de proposer, en première approche, différentes variantes de raccordement de la traversée du lac au réseau routier et autoroutier français.

A noter que l'initiative a été approuvée mardi 15 décembre 2015 à une large majorité par la commission des Transports du Grand Conseil Genevois. Celle-ci doit encore être présentée au peuple lors d'un référendum courant 2016.

2. POLE METROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANCAIS

Inscrire le futur Pôle métropolitain du Genevois français aux Schémas départementaux de coopération intercommunaux (SDCI) de l'Ain et de la Haute-Savoie

Sur la base du rôle de l'ARC sur le champ de la coopération transfrontalière et de la démarche, portée par ses membres, de création d'un pôle métropolitain du Genevois français à l'horizon 2017, les élus de l'ARC ont délibéré afin que le SDCI de l'Ain et le SDCI de la Haute-Savoie tiennent compte de la réalité urbaine et métropolitaine du Genevois français et intègrent pleinement le mouvement de structuration mené par l'ARC Syndicat mixte sur le périmètre du Genevois français. L'assemblée a délibéré à l'unanimité afin que la démarche de transformation de l'ARC en pôle métropolitain soit inscrite dans les SDCI de l'Ain et de la Haute-Savoie, à l'occasion des travaux à venir des CDCI des deux départements. Dans cette perspective, les délégués membres de l'ARC qui sont membres des CDCI de l'Ain et de la Haute-Savoie au titre des intercommunalités ou des communes qu'ils représentent, ont été invités à présenter un amendement pour reconnaître les démarches portées par l'ARC dans les SDCI de l'Ain et de la Haute-Savoie. Toutes les assemblées des membres de l'ARC ont également délibéré en ce sens au 18 décembre 2015.



3. POLITIQUES CONTRACTUELLES

Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) : adoption de la programmation 2016

La programmation CDDRA constitue un exercice prospectif exigé par le dispositif CDDRA : il s'agit de recenser les projets potentiellement éligibles aux cofinancements CDDRA et de dimensionner les lignes financières mobilisables par la Région.

Dans le cadre de la programmation CDDRA 2016, un courrier a été adressé aux collectivités membres début octobre afin d'identifier les projets susceptibles d'être engagés en 2016. Les EPCI ont été invités à faire part auprès des services de l'ARC des opérations identifiées sur leurs territoires respectifs.

Ces projets ont été soumis pour approbation au Comité de Pilotage (COPIL) CDDRA du 30 novembre. Ils ont ensuite été présentés au Bureau de l'ARC du 4 décembre et la programmation a été validée à l'unanimité par le Comité syndical de l'ARC du 10 décembre 2015. Cette programmation 2016 compte une centaine d'opérations pour un montant total de subventions CDDRA de près de 8 millions d'euros qui viendront appuyer les projets du Genevois français. Chaque projet fera l'objet d'un dossier de demande de subvention. Les dossiers seront examinés et arbitrés par le nouvel Exécutif régional.

4. TRANSITION ENERGETIQUE

a. Le Genevois français, territoire à énergie positive (TEPOS)

Quatre EPCI de l'ARC (CC Pays de Gex, CC Genevois, Annemasse Agglomération, CC Faucigny-Glières) ont déposé le 30 octobre dernier une candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt régional TEPOS (Territoire à Energie POSitive) dans le cadre d'une démarche commune soutenue par l'ARC. Au terme de l'instruction, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et la Région ont proposé de labelliser TEPOS l'intégralité du Genevois français. Cette labellisation constitue une véritable reconnaissance de l'excellence de chacun des dossiers. L'assemblée a validé l'inscription de l'ensemble du Genevois français dans la démarche TEPOS, qui garantit l'optimisation de l'accompagnement de l'Etat et de la Région aux opérations portées par les membres de l'ARC sur le terrain de la transition énergétique.

Qu'est-ce qu'un territoire à énergie positive ?

Un territoire à énergie positive vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales ("100% renouvelables et plus"). Plusieurs territoires européens (Güssing, Mureck, Pratoallo-Stelvio, Dobbiaco, Wildpoldsried, Jühnde, Samsoe...) ont déjà atteint l'objectif.

http://www.territoires-energie-positive.fr/



Cette labellisation ouvre de réelles perspectives aux acteurs publics et aux entreprises du périmètre de l'ARC en termes d'accompagnement de leurs opérations puisqu'elle permet un accès facilité aux crédits ADEME avec une bonification des taux d'intervention (allant jusqu'à 80%).

L'ADEME accorde également une enveloppe de 200 000 € au Genevois français pour porter et coordonner les démarches de transition énergétique du territoire. En outre, les quatre EPCI candidats à l'AMI devraient accéder au niveau 1 de l'Appel à projet «TEP-CV» en obtenant chacun une enveloppe immédiate

de 500 000 € de subventions sur un taux d'intervention de 80%. Ce premier accompagnement financier préfigure une enveloppe supplémentaire ultérieure de 1 000 000 € pour accompagner leurs opérations. Ce sont donc près de 6 200 000 € d'accompagnement financier potentiellement mobilisable pour le Genevois français sur des taux d'intervention privilégiés (50 à 80%).

Cette labellisation TEPOS correspond pleinement à la feuille de route de l'ARC sur le volet énergétique, avec la perspective de devenir un territoire à énergie positive à horizon 2020. En étant reconnu officiellement comme Territoire à énergie positive, l'ARC affiche ainsi sa volonté d'expérimenter des solutions inédites et de témoigner de la réalité de la transition énergétique.

5. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Un partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Gex pour l'étude d'opportunité et de faisabilité sur la réactivation de la ligne Pied du Jura

Le Comité syndical de l'ARC a décidé de porter avec la Communauté de Communes du Pays de Gex, une étude d'opportunité et de faisabilité portant sur la réactivation de la ligne du Pied du Jura pour les fonctions de transport fret à court et moyen termes et de transport de voyageurs à long terme.

La ligne du Pied du Jura reliait Collonges-Fort l'Ecluse à Divonne-les-Bains (37,9 kms) et Nyon. La connexion transfrontalière a été fermée en 1962 tandis que le trafic des voyageurs était abandonné sur le tracé français en 1982. Jusqu'en mai 2014, la ligne accueillit du trafic frêt pour acheminer entre Crozet et Bellegarde (SIDEFAGEusine de traitement des déchets) plus de 25 000 tonnes de déchets ménagers par an.

activité jusqu'à nouvel ordre et éventuelle modernisation.

Projet de réhabilitation de la ligne Bellegarde-Divonne © Tribune de Genève, 2011. Nvon **Divonne-les-Bains** Gex Coppet Pays de Gex Ferney-Voltaire Saint-France Genève Annemasse Bellegarde sur-Valserine Saint-Julien

25 000 tonnes de déchets ménagers par an.

Pour raison de sécurité et défaut de maintenance de cette ligne, RFF a décidé de suspendre cette

Compte-tenu du rythme de croissance démographique et urbaine du Pays de Gex, de la forte augmentation des déplacements et notamment des déplacements internes au Pays de Gex, et compte-tenu de la volonté de faire du réseau ferroviaire du Grand Genève (le RER franco-valdogenevois) l'armature principale du développement du territoire, l'enjeu de cette ligne est double.

A court terme, il s'agit d'analyser les possibilités et conditions de réouverture d'une activité fret. En effet, avec 25 000 tonnes de déchets ménagers par an, près de 300 à 400 000 m3 de déchets inertes et 200 000 m3 de matériaux de carrière liés à la construction chaque année, le potentiel semble avéré pour la réouverture du transport fret par train afin de limiter la pollution atmosphérique, le bruit, la congestion des routes liés au transport routier.

A long terme, il s'agit d'étudier les possibilités de développement d'une activité de trafic ferroviaire des voyageurs et l'inscription de cette ligne dans le réseau RER franco-valdo-genevois.

En partenariat avec l'Etat, la Région, RFF (SNCF réseau), le Conseil départemental de l'Ain, la CC du Pays bellegardien, l'ARC, le Canton de Genève et le District de Nyon (Canton de Vaud), les élus de la Communauté de Communes du Pays de Gex souhaitent engager une étude d'opportunité pour la réouverture de cette ligne au trafic voyageurs. Il s'agit d'étudier les potentiels de fréquentation à l'horizon 2020, 2030 et 2030+ (projections ; scenarii de demande) ; d'analyser les tracés possibles, les contraintes et opportunités de reprise de l'ancien tracé ; d'analyser les conditions de liaison au réseau ferroviaire du RER franco-valod-genevois et au réseau de transport public ; d'étudier les conditions d'exploitation (scenarii de desserte et de rabattement ; prospective sur les déficits d'exploitation ; etc). Sur cette base, des propositions d'alternatives (train, bus, etc) pourront être étudiées.

Cette étude est prévue sur une durée de 12 mois. Son coût estimatif prévisionnel est de 150 000 € TTC. L'ARC apportera un soutien à hauteur de 20% soit 30 000 € Les crédits nécessaires à la réalisation de cette étude sont disponibles au budget primitif de l'ARC.

Afin d'inscrire cette étude dans le cadre du Grand Genève, il est proposé un partenariat ARC – CC du Pays de Gex pour en assurer la maîtrise d'ouvrage. L'objectif est de pouvoir initier cette

étude dès le début de l'année 2016. C'est pourquoi, afin de pouvoir initier la démarche dans les meilleurs délais, le Comité syndical a confié au Bureau Exécutif la finalisation du montage et du portage administratif du partenariat entre l'ARC Syndicat mixte et la Communauté de Communes du Pays de Gex.

6. ECO-CITE FRANÇAISE DU GRAND GENEVE

Retour sur la participation de l'ARC au SIMI 2015

L'ARC a participé à la 14ème édition du Salon International du Marché Immobilier qui s'est tenue au Palais des Congrès à Paris du 2 au 4 décembre 2015. Cet évènement rassemble 440 exposants de la France entière autour des offres immobilières et foncières françaises ainsi que l'ensemble des services associés à l'immobilier dont l'immobilier d'entreprise. Le SIMI accueille plus de 20 000 visiteurs sur 3 jours avec près de 70 conférences proposées.

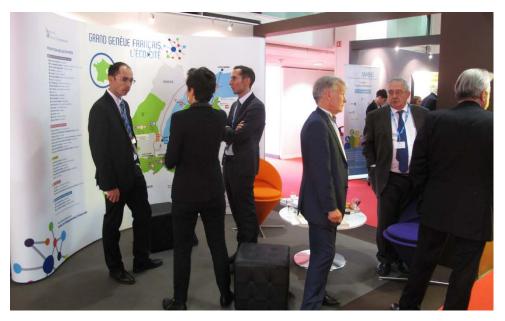
Le Genevois français y assure une présence aux côtés des autres métropoles et grandes agglomérations françaises, notamment les grands territoires rhônalpins : Grenoble Territoires, St Etienne/Grand Lyon, et Chambéry Grand Lac. Sous la bannière unique de l'EcoCité du Grand Genève français, le territoire a assuré une communication unique et homogène rassemblant l'offre foncière et immobilière de l'ensemble du territoire. Le stand du Genevois français permet la valorisation de 40 produits fonciers et immobiliers d'entreprises, de 3 grands projets de territoires (les ZAC « Ferney-Genève-Innovation », « Etoile-Annemasse-Genève » et le projet d'extension d'« Archamps Technopole »), et nos pôles d'excellence partenaires.

2 conférences ont été assurées sur le stand pour promouvoir notre territoire et attirer de nouveaux clients :

- > Grand Genève français, porte d'entrée des entreprises vers le marché suisse Bilocalisation France-Suisse présentée par M. Pissetaz, expert-comptable.
- > L'impact du Léman Express sur le développement économique par M. Boccard

Plus de 250 personnes ont été accueillies sur le stand sur 3 jours et près de 100 contacts directs qualifiés ont été accompagnés: promoteurs, investisseurs français, bureaux d'étude et de la construction.

L'opération aura coûté globalement 79 600€ TTC avec une participation de la Région Rhône Alpes de 30% pour 2015. Il sera proposé aux élus du Comité syndical la réalisation d'un bilan approfondi et des propositions de pistes d'amélioration pour 2016. A titres d'exemples : un stand + petit, mieux aménagé, plus visible, une offre immobilière plus complète et la mise en avant de marqueurs identitaires : produits, services et valeurs qui caractérisant le territoire).



Elus du Genevois français présents sur le stand du Grand Genève français, l'éco-cité, jeudi 3 décembre 2015.



Brochure de valorisation de 40 produits économiques, commune à l'ensemble du territoire, distribuée lors du SIMI 2015.

7. COMMUNICATION

« Frontière et urbanité », des bornes géantes pour illustrer les enjeux du Grand Genève et du Genevois français.

L'ARC soutiendra un l'évènement « Frontières et urbanité » organisé par la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), du 28 avril au 13 mai 2016 dans tout le Grand Genève. Le principe de cet événement ? 25 bornes-miroirs géantes disposées sur l'ensemble du territoire du Grand Genève qui renverront aux enjeux et à l'avenir de notre région transfrontalière, avec des thèmes sur lesquels les étudiants de HES-SO auront travaillé (chaque borne traitera d'un thème particulier lié au Grand Genève à son économie, à la mobilité, à son environnement, à son histoire, à la culture). Les résultats de ces travaux seront affichés sur la surface extérieure de chacune des bornes.



Suite au soutien apporté par l'ARC, 6 villes du Genevois français accueilleront des bornes :

> Bellegarde, > Gaillard,

> Bonneville, > Saint-Julien-en-Genevois,

> Thonon-les-Bains, > Ferney-Voltaire.

L'envergure de cet évènement représente ainsi, avec les Jeux du Grand Genève, un des premiers événements tout public sur le périmètre du Grand Genève.

8. ACTUALITES DIVERSES

> 29/10. L'État et la Région Rhône-Alpes signent avec l'ARC du Genevois français la convention territoriale de coopération métropolitaine.

http://www.arcdugenevois.fr/actualites/l-etat-et-la-region-rhone-alpes-signent-avec-l-arc-dugenevois-français-la-convention

- > 12/11. L'ARC présent au Forum des collectivités territoriales de Haute-Savoie. http://arcdugenevois.fr/actualites/le-grand-geneve-francais-present-au-salon-des-entrepreneurs-de-lyon-rhone-alpes
- > 13/11. Le Grand Genève, le territoire au quotidien des lycéens du Genevois français. http://www.arcdugenevois.fr/actualites/le-grand-geneve-le-territoire-au-quotidien-des-lyceens-du-genevois-français
- > 20/11. L'ARC signe un Contrat Économique Sectoriel Économie Sociale et Solidaire 2014-2016 aux côtés de la Région Rhône-Alpes et de la CRESS. http://www.arcdugenevois.fr/actualites/l-arc-signe-un-contrat-economique-sectoriel-economie-sociale-et-solidaire-2014-2016-aux
- > 25/11. L'ARC présent au Salon du SIMI, du 2 au 4 décembre à Paris. http://www.arcdugenevois.fr/actualites/l-arc-present-au-salon-du-simi-du-2-au-4-decembre-paris
- > 11/12. Retour sur le salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI), Paris 2-4 décembre. http://www.arcdugenevois.fr/actualites/retour-sur-le-salon-de-l-immobilier-d-entreprise-simi-paris-2-4-decembre
- > 11/12. Retour sur le Comité syndical du 10 décembre 2015. http://www.arcdugenevois.fr/actualites/retour-sur-le-comite-syndical-du-10-decembre-2015
- > 15/12. DEJEUNER BUSINESS des acteurs de l'Eco-construction. http://www.arcdugenevois.fr/actualites/dejeuner-business-des-acteurs-de-l-eco-construction

Communiqués de presse à télécharger :

- > 29/10. L'État et la Région Rhône-Alpes signent avec l'ARC du Genevois français la convention territoriale de coopération métropolitaine.
- > 13/11. <u>Le Grand Genève, le territoire au quotidien des lycéens du Genevois français.</u>
- > 19/11. L'ARC signe un Contrat Économique Sectoriel Économie Sociale et Solidaire 2014-2016 aux côtés de la Région Rhône-Alpes et de la CRESS.
- > 10/12. Retour sur le Comité syndical du 10 décembre 2015.



L'actualité du Comité syndical de l'ARC – n°15– 10 décembre 2015

Actu n°8 du mandat 2014-2020

Directeur de la publication : Jean Denais, Président de l'ARC

Directeur de la rédaction : Sébastien Jerdelet

Réalisation : Sébastien Jerdelet, Thomas Linchet, Frédéric Bessat

ARC

Clos Babuty - 27 rue Jean Jaurès - 74100 Ambilly

Tél: +33 (0)4 50 04 54 05

www.arcdugenevo is.fr-info@arcdugenevo is.fr